



NOTE DE LA REDACTION

A la lumière des acquis notés dans la mise en œuvre du Pndl, le deuxième trimestre de l'année 2010 se poursuit sur une même dynamique : à savoir, consolidation des acquis et ouverture de nouveaux chantiers. Les deuxièmes générations de convention de financement aux Collectivités locales ont boosté le nombre de conventions établies avec les Collectivités locales et leur début d'exécution influe réellement sur la livraison d'infrastructures et d'équipements socio-collectifs.

Sur un autre registre lié au développement des capacités des acteurs locaux, il est noté un relèvement substantiel de l'atteinte des indicateurs de performance, avec 59 sessions et ateliers de formation mis en œuvre au profit des diverses cibles du Programme.

Par ailleurs, la poursuite de l'exercice de planification sous l'angle du développement, à travers la mise à disposition d'outils de planification locale, est mieux encadrée surtout avec le travail initié à Louga par le PADEL/PNDL sous le sceau de la double planification.

Quant au Projet Pistes Communautaires, il se concentre autour de la finalisation de ses activités, par une ouverture vers la communication. Les activités phares menées durant ce premier trimestre sont retracées dans ce « flash » qui tient lieu de support d'informations. Bonne lecture à Tous.

MISSION DU PNDL A FOUNDIOUGNE Une retraite aux allures de thérapie



D'importants échanges ont structuré cette rencontre ponctuée par de communications utiles, pour lesquelles, leurs formats ont été positivement qualifiés par le Secrétaire exécutif. De manière générale, des avancées ont été notées, avec surtout l'augmentation des nombres de microprojets réceptionnés provisoirement (1056) et la relance dans la mise en œuvre des activités de la composante n°1 ; par contre, le financement des collectivités locales jugées performantes a plombé le taux de décaissement sur le plan financier. Des recommandations ont été faites pour une amélioration de la cadence afin de boucler tout le processus entamé avant la fin du projet, prévue en Août 2011. Les Directeurs des Agences régionales de développement, conseillers techniques des Collectivités locales, ont été attentifs à l'énonciation des recommandations, avec certainement, une mise en œuvre qui sera profitable aux Collectivités locales.

C'est donc une thérapie de choc qui a été livrée, dans une ambiance de travail collectif, à Foundiougne, près des berges du fleuve saloum, où le calme des lieux fait office de source d'inspiration. **Pour de plus amples informations**, contactez Ababacar Boye, Responsable des Opérations Techniques, Tel 33 889 50 68 email : boye@pndl.org.

CHIFFRES CLES DU TRIMESTRE

1056 : C'est le nombre de microprojets provisoirement réceptionnés.

59 : C'est le nombre d'ateliers et sessions de formations organisés.

AGIR AUTREMENT

Régénérescence

Par Samba GUEYE*

C'est un doux euphémisme de dire que le concept de développement local repose sur un acquis théorique pluridisciplinaire. Les conduites et les actions qui s'y réfèrent tentent de rapprocher l'Autorité locale et les autres acteurs. Plus qu'un concept, le développement local est un processus d'apprentissage organisationnel, une pratique collective. Vu sous cet angle, des acteurs se déploient sur plusieurs registres, dans une perspective d'une dynamique locale. Mais à vrai dire, la majorité des initiatives entreprises buttent encore sur le « réalisme local ». A cause des difficultés multifformes. Dans cet ordre d'idées, il est loisible de comprendre pourquoi, il est peu probable que notre pays n'atteigne pas les objectifs de diminution de la pauvreté de moitié dans le cadre des OMD à l'horizon 2015. Même si, l'accès aux infrastructures de base dans les villages s'est aussi fortement amélioré. Avec la contribution des divers acteurs. Pour notre part, le nombre de microprojets réceptionnés provisoirement (1056) exactement est révélateur de notre présence sur le terrain des pratiques. Elle vise, en grande partie, à réduire le gap infrastructurel noté dans les différentes zones d'intervention.

A mi-parcours, nous nous sommes évertués à nous poser une question focale. Comment repenser nos modes d'intervention sur la base d'une stratégie finement élaborée, consensuellement acceptée et méthodologiquement validée ? Pour plusieurs raisons : (i) renforcer notre position de cadre fédérateur technique des interventions en développement local ; (ii) scruter de nouveaux challenges face aux mutations en cours dans la zone UEMOA ; (iii) relever le niveau d'intervention sur des échelles qui associent plusieurs espaces, dans une vision holistique. Cette mutation passe inéluctablement par l'instruction de leviers durables qui nous imposent une approche qualité dans la livraison continue de nos services. Avec comme point d'orgue, une mise à disposition d'une stratégie nationale de développement local. Mais, cette perspective ne pourra se dresser que si nous nous basons sur nos propres valeurs et outils de travail. Et c'est possible. L'impératif du devoir nous le recommande et l'exigence d'asseoir de nouvelles méthodes de travail nous y astreint. Comme sous la forme d'une régénérescence.

* Secrétaire Exécutif PNDL

Les Conseillers financiers des Collectivités locales s'équipent

Le Programme national de développement local a procédé à une cérémonie de remise de matériels informatique et bureautique à la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor (Dgcpt). En présence du Ministre de la Décentralisation et des Collectivités locales et du Directeur général de la Comptabilité Publique et du Trésor.

Considérée comme une agence d'exécution du Pndl, devant porter des réformes importantes relatives au régime financier des Collectivités locales, la Direction générale de la comptabilité publique et du trésor, a exprimé le besoin de s'équiper, pour mieux faire face aux exigences de résultats. Le Pndl l'a suivi dans sa requête. Désormais, c'est chose faite. Le vendredi 30 avril 2010, le Ministre de la Décentralisation et des Collectivités locales, Dr Aliou Sow, a souligné le caractère symbolique de la cérémonie qui, selon lui, cristallise toute son importance autour des principes qui structurent la Décentralisation. Cette cérémonie de remise de matériels se situe au moment où la révision du manuel de procédures du Fonds de développement local initiée par le Pndl en synergie avec la Dgcpt est en cours de finalisation.

Ce qui laisse entrevoir, selon lui, des perspectives intéressantes pour le financement du développement local. La démarche rigoureuse de gestion des deniers publics ainsi que le désir d'automatiser toutes les Perceptions départementales du Trésor pour un traitement diligent de toutes les

requêtes financières émanant des collectivités locales, démontrent à bien des égards le souci des Autorités du Trésor de s'inscrire dans un processus de modernisation des Finances publiques sénégalaises. Noble. Notons qu'il a été singulièrement visé de faire assurer par la direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique et à juste titre, les missions d'impulsion, de supervision, de coordination et de suivi des processus de réformes identifiées au niveau du Pndl. L'un des aspects les plus attendus est, bien entendu, la promotion de la mobilisation des ressources financières au niveau des collectivités locales, à travers l'élaboration des textes relatifs à la réforme de la fiscalité locale et à l'application des mesures y afférentes.

La Dgcpt qualifiée dans le domaine de la gestion financière des Collectivités locales aspire à renforcer cette présence et à mettre son expertise au service du développement local. Des résultats tangibles sont perceptibles avec le plateau technique qui s'est considérablement amélioré dans les postes comptables et que l'appui en mobilier et matériel est devenu plus régulier et plus



Dr Aliou SOW, Ministre de la décentralisation et des Collectivités locales, lors de la cérémonie de remise de matériels à la DGCPT.

appréciable. C'est pourquoi l'appui du Pndl d'un montant de 50 millions va considérablement améliorer le processus de modernisation entamée par la Direction générale. Ce souci de réaligement par rapport aux autres pays de la sous région trouve sa pertinence dans la réforme supranationale en cours d'élaboration au niveau de l'Uemoa pour reformuler la nomenclature budgétaire des collectivités locales et dont l'aboutissement impactera positivement sur la gestion des collectivités locales.

Pour de plus amples informations, lire la note de presse du Pndl, les articles de Sud quotidien, [Soleil](#) contactez : Ousseynou Touré, spécialiste de la communication et de Formation du Pndl : Tel : 33 889 50 66 / 77 545 46 06, e-mail : otoure@pndl.org

« APPUI PROJET » DU PROJET DE DEVELOPPEMENT LOCAL PARTICIPATIF AUX AGENCES REGIONALES DE DEVELOPPEMENT

Une poursuite sous un nouveau format

Dans les locaux du Ministère de la Décentralisation et des Collectivités locales, Monsieur le Ministre, en présence des principaux partenaires des Collectivités locales, a passé en revue les contours des relations qui lient les Ard aux Collectivités locales.

En permettant à l'Agence régionale de développement d'apporter aux Collectivités locales une assistance gratuite dans tous les domaines d'activités liés au développement, le législateur avait, en ligne de mire, un renforcement de ses ressources financières et humaines, à travers le contrat d'objectifs. Au regard de nombreux dysfonctionnements notés dans le fonctionnement de l'ARD, un processus de restructuration a été engagé avec l'accompagnement du Programme national de développement local (Pndl). Il a permis, d'une part, de délimiter et de préciser le champ de ses compétences et, d'autre part, d'améliorer son fonctionnement par la réorganisation, la fonctionnalité de ses organes et le renforcement qualitatif et quantitatif de ses ressources humaines, etc.

Aujourd'hui, dans le souci de pérenniser l'Agence régionale de développement et de consolider les nombreux acquis notés, la tutelle aussi bien technique que financière, aux côtés du Pndl, des élus locaux, de la Banque mondiale, du sous comité des bailleurs de fonds de la décentralisation, ont engagé une réflexion stratégique. Celle-ci devant permettre une meilleure prise en charge des charges liées au fonctionnement des Ard. Au regard de l'insuffisance des ressources allouées au fonctionnement des Ard dans le cadre du fonds de dotation de la décentralisation, la banque mondiale est venue à la rescousse pour éviter une rupture préjudiciable à la bonne marche des activités de l'Ard, ce jusqu'à la fin de l'exercice 2010. Des solutions durables sont entrain d'être proposées par la tutelle au profit exclusif des Collectivités locales.

Pour de amples informations, contactez Ababacar BOYE, Responsable des Opérations techniques du Pndl : Tel : 33 889 50 68 e-mail : boye@pndl.org

ATELIER SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES A OUAGADOUGOU

Le Pndl participe et partage sa vision environnementale

Du 24 au 28 Mai 2010, à l'Hôtel AMISO, au Centre de Ouagadougou, un atelier sous régional sur les changements climatiques a enregistré une communication du Dr Magatte Bâ, spécialiste en environnement du Pndl. Le séminaire a réuni des cadres et responsables d'ONG, en Afrique de l'Ouest (Burkina, Niger, Sénégal) et a été animé essentiellement par le Dr Mathieu BADOLO, Directeur de l'IAVS, appuyé par d'autres collaborateurs. Diverses communications ont structuré cet atelier avec : (i) Introduction générale aux Changements Climatiques ; (ii) Processus politiques et scientifiques liés aux Changements climatiques sur le plan international ; (iii) Interprétation des considérations liées au climat et à ses changements dans les politiques et actions de développement local ; (iv) Exercice de capitalisation du séminaire. Le Pndl a pu montrer comment la dimension environnementale notamment les changements climatiques influe sur nos réalités physiques. Ces Changements climatiques qui sont attribués directement ou indirectement aux activités humaines altérant la composition de l'atmosphère mondiale, viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours des dernières décennies en Afrique de l'Ouest. Les perspectives de travailler ensemble sur l'élaboration et la diffusion d'une note sur l'«Intégration des Changements climatiques dans le Développement local au Sénégal» ont été favorablement accueillies par les participants. Compte tenu de l'actualité du thème et de l'absence d'investigations sur le niveau local des changements climatiques en Afrique de l'Ouest, il a été noté un réel enthousiasme.

Pour de plus amples informations, contactez : Dr Magatte BA, spécialiste de l'Environnement du Pndl : Tel : 33 889 50 72, e-mail : Magatte@pndl.org

ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

Un état des lieux qui précise les actes à poser

Pendant deux jours, du 09 au 10 avril 2010, à Saly Bougainvilliers, les acteurs locaux composés de plusieurs cibles se sont retrouvés, pour aborder les questions liées à la compétence environnement et gestion des ressources naturelles.

Commanditée par l'UAEL et validée dans le cadre de l'atelier d'information et de partage des activités menées qu'elle a menée, en partenariat avec le Programme de renforcement des capacités des élus locaux en gestion des ressources naturelles (PRECAE), à Saly les 9 et 10 avril 2010, les conclusions des travaux ont fait ressortir d'importantes recommandations. Cela fait suite à un partage d'expériences portées par des collectivités locales et associations évoluant dans le domaine précité. L'étude réalisée par le Dr Moustapha Ngaidé, Juriste environnementaliste et Cheikh Bâ, Consultant a permis de dresser un état des lieux de l'exercice par les collectivités locales de la compétence transférée en matière d'environnement et de gestion des ressources naturelles (EGRN). Dans ce cadre, il s'est agi dans un premier temps, d'analyser les textes législatifs et réglementaires, ainsi que les dispositions institutionnelles régissant la gestion des

ressources naturelles. En outre, les insuffisances des différents textes par rapport aux compétences transférées en matière d'environnement ont été notées.

Parmi les recommandations pour un meilleur plaidoyer pour les élus locaux auprès des pouvoirs publics, afin de mieux intégrer dans les différents textes l'exercice des compétences en matière d'EGRN par les collectivités locales, celle consistant à accompagner les élus en vue d'un exercice correct de la compétence EGRN s'avère actuelle.

Faudrait-il dès lors que le Fonds de dotation de la décentralisation soit suffisamment doté et que les conventions types soient revus pour devenir un outil efficace au service de l'exercice effectif des compétences transférées.

Des échanges fructueux qui posent les réformes déjà entreprises dans le secteur de la décentralisation/déconcentration et qui méritent un aboutissement heureux.

Pour la propreté de nos villes, un fonds en appui aux Collectivités locales est nécessaire.

Du côté de l'Agence pour la propreté du Sénégal (l'Aprosen), un comité consultatif a été mis en place par arrêté, présidé par le Ministère de l'Environnement, avec une participation du Pndl, pour contribuer à la réflexion stratégique en vue d'élaborer un document devant définir les modalités de mise en œuvre d'un fonds d'appui aux communes relatif à la gestion des déchets solides. Ainsi, lit-on dans la note du Plan d'actions en substance que l'urbanisation accélérée des villes des Pays en développement entraîne inéluctablement un accroissement de la production des déchets solides. Corrélativement, la production des déchets influe sur la qualité du cadre de vie des populations. Aussi, est-il constaté que, la plupart des villes du Pays, sont confrontées à des problèmes d'ordre environnemental, liés à une prolifération de déchets de toutes sortes, dans un contexte d'urbanisation galopante, marqué par une situation économique difficile. Le Sénégal, dont la population urbaine est passée de 25% en 1960 à 46,8% en 2008, connaît d'énormes difficultés liées à la collecte et au traitement des déchets solides. S'y ajoute l'absence d'infrastructures de traitement adaptées dans nos villes, qui constitue une contrainte majeure pour la gestion des ordures ménagères, entraînant des conséquences néfastes sur la salubrité du cadre de vie et sur la santé des populations. Les différentes rencontres organisées au siège de l'Aprosen, ont permis de cerner l'ampleur du problème et un diagnostic exhaustif a été fait. Il ne reste qu'à mobiliser les ressources nécessaires pour rendre nos villes propres. Un pari largement à portée de main.

Pour de plus amples informations pour toutes activités, contactez : Magatte BA, spécialiste de l'Environnement du Pndl : Tel : 33 889 50 72, e-mail : magatte@pndl.org

REVUE DES OUTILS DE LA PLANIFICATION LOCALE A LOUGA

Une ombre portée sur la double planification



Une vue des participants et...



....des officiels lors de la cérémonie d'ouverture.

Du 23 au 25 juin 2010, à Louga, dans les locaux du CCF, les principaux acteurs de développement se sont retrouvés pour définir les modalités pratiques d'élaboration des outils de planification des Collectivités locales. Avec l'accompagnement du PADEL/PNDL et d'Art Gold, plusieurs communications ont ponctué les journées de travail. Une ombre portée sur la double planification. Celle-ci a été érigée dans le souci de «promouvoir une politique économique et sociale plus équilibrée et d'harmoniser les interventions entre le niveau national et le niveau local notamment la région, les communes et les communautés rurales ». Dans la note de cadrage de l'atelier, il est mentionné une multitude d'intervenants sans liens apparents, mais qui concourent tous à accompagner les Collectivités locales avec leurs propres outils de planification. Normal donc si cette initiative ait été aboutie. D'autant que l'économie locale constitue, pour la plupart d'entre eux, leur levier. Comment définir les modalités et démarches à utiliser pour l'actualisation ou l'élaboration des documents de planification (tous ordres de collectivités locales compris)?

A cette question focale se sont adressées plusieurs réponses qui empruntent parfois des dynamiques sectorielles liées à l'éducation, à la santé et à l'éducation, mais aussi des approches thématiques relatives à l'environnement, au genre et aux droits des enfants. Avec une interpénétration des outils qui se croisent à l'échelon du territoire des Collectivités locales. Il est mentionné que « le comité scientifique mis en place en rapport avec le comité technique régional veillera pour que la mise en cohérence se reflète dans les différents documents de planifica-

tion actualisés suivant une logique d'intégration et de complémentarité des objectifs».

C'est donc sous le sceau de la double planification que les travaux se sont menés dans un contexte d'élaboration du PODES par la Direction générale du Plan et de mise en place des Commissions de la double planification sur l'échelle nationale. La région de Louga présente un intéressant profil avec de nombreux acquis identifiés (études sur le profil des élus, les finances locales, les résultats de la conférence d'harmonisation, les cadres de concertation, les documents d'anciens PLD, la situation des OMD pour la santé, l'hydraulique, l'éducation, les enquêtes PEPAM, les enquêtes de la statistique). Quoique important, cet existant nécessite des réglages, cadrages et harmonisations tant au niveau local, qu'aux niveaux départemental et régional pour rationaliser les moyens et raccourcir le processus.

Au terme de la rencontre de trois jours, il a été noté une bonne moissons d'informations utiles pour prendre en charge ces deux préoccupations initiales : (i) l'élaboration d'un plan d'action portant sur l'articulation entre le PODES, le SRAT et le PRDI pour Louga ; (ii) l'élaboration d'un plan d'action portant sur l'articulation entre le PRDI, le PIC, le PLD, les Plans sectoriels et les Lignes directrices (région) pour Louga. Ce qui était apparu à l'entame des travaux comme une chimère, s'est révélé au grand jour comme une belle perspective : la mise en œuvre de la double planification au Sénégal. Il aura fallu la synergie des moyens, des outils et surtout des approches.

Contactez : Oumar WADE, Atoumane Agne PADEL/PNDL : Tel : 33 889 50 70/76, e-mail : ngalawade@yahoo.org; atoumane@hotmail.com

MAISONS DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Sur le « starting block », les bases d'une opérationnalité jetées.

Ce concept innovant dans l'espace du développement local et de la Décentralisation a déjà fini par s'ancrer dans la conscience des Acteurs locaux. Surtout de la région de Louga. Par une définition des outils par le biais de l'intercommunalité, un test de l'approche par l'entremise d'une planification et un développement des capacités par le truchement de sessions de formations. Il faut maintenant relever l'échelle d'intervention. C'est désormais fait, avec l'ouverture officielle des guichets économiques avec le FENU ; ainsi donc, la construction des chaînes de valeur dans la région de Louga sera densifiée. Suite à un important travail d'encadrement des membres du réseau économique de la région de Louga, et bientôt avec l'intégration de la dimension économique dans le manuel du fonds de développement local mis en œuvre par le PNDL, le concept de Maisons de développement local va émerger. Une réelle attente est notée si l'on en juge par son originalité et son caractère générateur de ressources et de revenus pour les Collectivités locales et les populations locales.

Pour de plus amples informations, contactez : Oumar WADE, Coordonnateur du PADEL/PNDL : Tel : 33 889 50 70, e-mail : ngalawade@yahoo.org

PROJET PISTES COMMUNAUTAIRES

L'heure est à la visibilité des résultats obtenus

Faire sienne les valeurs de la communication dans la mise en œuvre d'un projet ; c'est ce à quoi s'est attelé le Responsable du Projet Pistes Communautaires. En définitive, au terme des résultats acquis par le PPC-PNIR dans les 94 CR de la zone d'intervention, un travail de conception d'outils de communication a été noté durant ce trimestre. C'est ainsi que divers outils de communication viennent compléter et accompagner le travail finalisé.

C'est donc normal que le 10 Juin 2010, après un tour des différents stands consécutifs à l'exposition organisé par le CACSUP et parrainé par le représentant Résident de la BAD, Mohamed H'MIDOUCHE, que ce dernier fut séduit par le travail du PPC. « Je vous félicite et vous invite à poursuivre dans cette dynamique » lance t-il, avant d'inviter les autres projets à s'inspirer de l'exemple du PPC, notamment en termes d'élaboration de supports.

Dans cette perspective, un documentaire de 26 mns diffusé dans l'émission Réni Kom Kom (les racines de l'économie) toujours portant sur les acquis et les effets obtenus au terme de la mise en œuvre, ont amplifié l'expression des besoins des Collectivités locales dans ce domaine précis. Le projet explore d'autres pistes pour mieux partager les acquis notés.



RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS LOCAUX

Pour une pérennisation des acquis, le Projet Pistes Communautaires mise sur le renforcement des capacités des membres des comités de gestion et d'entretien. Des contacts établis avec le FERA et la Direction des Routes autorisent une mise en œuvre prochaine de sessions de formations pratiques, d'abord aux différents responsables d'infrastructures au sein des Ard, et ensuite une diffusion auprès des membres des Comités de gestion.



Pour de plus amples informations, contactez : Ndiack DIOP, Coordonnateur du PPC/PNIR : Tel : 33 889 50 65, e-mail : diopnia@yahoo.org

JOURNEES D'INFORMATIONS DES ELUS

Les textes sur la Loi d'orientation de l'administration territoriale passés au peigne fin.

Pour une appropriation par les élus locaux des mécanismes d'opérationnalisation de la charte de la déconcentration, la Direction des affaires générales et de l'administration territoriale (Dagat) du Ministère de l'Intérieur chargée de l'élaboration de la Charte de la déconcentration se situe dans la dernière étape de finalisation du document. Pour une mise en œuvre efficace des réformes envisagées, une réunion d'information a été organisée le 09 Juin 2010 à l'Hôtel SAVANA au profit des élus locaux. Le Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat, Ministre de l'intérieur, le Secrétaire Exécutif du Pnd et les Représentants des trois ordres de Collectivités locales ont pris part à cette rencontre. Un partage jugé utile par les parties prenantes. Une occasion saisie pour circonscrire les malentendus et obtenir la même compréhension des enjeux qui structurent cette importante réforme en vue. Compte tenu de l'importance associée aux textes de loi visés, les élus ont souhaité un meilleur partage des documents en interne à travers leurs différentes commissions. Lire l'article du [Soleil](#).



La ressource énergétique chauffée à bloc

C'est l'œuvre d'Enda Energie, du Pndl, du Programme national de Biogaz (PNB – SN) et du Programme national de Plate Formes Multifonctionnelles (PN- PTFM). Le partenariat qui lie les quatre programmes a été paraphé et signé, dans les locaux du Pndl, par les différents responsables. Ils initient ainsi, une coalition locale pour la promotion des services à haut potentiel énergétique dans les Collectivités locales. Pour faire quoi ? Accompagner les Communautés de base dans la diffusion massive des technologies énergétiques et d'équipements collectifs de préservation des ressources énergétiques. Dans l'ensemble des régions où ces différentes entités interviennent. Cette option devant favoriser la promotion du développement économique et social par l'intégration des dimensions telles que l'énergie, le Genre et les changements climatiques dans les actions de développement local, notamment au niveau de la planification locale.

Cette activité découle de l'existence de similitudes au niveau de l'approche, de la démarche, des domaines d'intervention et des cibles de ces différents programmes. Cette signature de convention de partenariat fait suite à une série de rencontres et de mise en commun devant aboutir à une bonne compréhension des enjeux qui structurent la dimension énergétique au sein des Collectivités Locales.



Pour de plus amples informations, contactez : Dienaba NDIAYE, Spécialiste Planification & Partenariat: Tel : 33 889 50 67, e-mail : dienaba@pndl.org

Lire les articles [Sud](#), [Walf](#) et le [Soleil](#), la note de presse du Pndl

RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ELUS LOCAUX

Le Forum civil promeut le concept de certification citoyenne

Du 06 au 08 avril 2010 à Saly (Bougainvilliers), les différents acteurs du développement local participatif ont répondu à l'invitation de la coalition Forum civil Enda/Graf, an partenariat avec la coopération luxembourgeoise et l'Usaid. C'était pour réfléchir sur les modalités pratiques et le processus participatif de définition des contours du cadre et des modalités de mise en œuvre, au sein des Collectivités locales, du label de certification citoyenne. Le Pndl a été associé à la réflexion et son expérience dans le domaine de la promotion des outils participatifs a été sollicitée.

Les programmes « bonne Gouvernance Locale – Citoyenneté Active » et « Démocratie, Gouvernance et Transparence » a pour objectif de promouvoir une meilleure gestion des ressources publiques locales et

une participation plus efficace et mieux organisée des acteurs de la société civile à la formulation des politiques publiques. L'innovation majeure et la spécificité du projet restent l'expérimentation au niveau local d'un nouveau modèle de gestion transparente reposant sur l'incitation, le renforcement des capacités des élus locaux, la participation citoyenne en vue de l'émergence au niveau local de véritables «espaces de transparence et d'intégrité». Le label sera valable durant un exercice budgétaire – jusqu'à la prochaine certification – et fera l'objet d'une promotion au plan national et international afin de créer une base objective d'appréciation de la bonne gouvernance. Le Pndl, cadre fédérateur des interventions en développement local encourage le processus.

Pour de plus amples informations, contactez : Ousseynou Touré, spécialiste de la communication et de Formation du Pndl : Tel : 33 889 50 66, e-mail : otoure@pndl.org

BUDGET PARTICIPATIF

Enda Ecopop élargit son taux de pénétration dans la sous région

Pendant dix jours, à Dakar, une session de formation, sur le budget participatif, a été organisée par Enda Ecopop, en collaboration avec le Programme des Nations unies pour les établissements humains (Onu-Habitat). Dans la perspective de doter les pays africains en capacités et compétences aptes à promouvoir l'approche de la gouvernance et de budgétisation participative. Une vingtaine d'experts provenant des organisations gouvernementales et de la Société civile des pays africains ont bénéficié de cette session de formation. En Afrique, il n'y a que 53 communes qui pratiquent le budget participatif, fait savoir Bachir Kanouté, Coordonnateur d'Enda ecopop, c'est pourquoi, M. Mansour Tall d'ONU Habitat pense « C'est le défi qui reste car le budget participatif est la seule expérience exportée du Sud au Nord. Malheureusement, il est appliqué de manière isolée dans nos pays », a souligné Mansour Tall. Il a indiqué que seules dix communes au Sénégal appliquent le budget participatif. « Il serait bien de l'inscrire dans les politiques du développement local pour arriver à une couverture à une grande échelle », a-t-il expliqué. Il a invité l'Etat du Sénégal, qui a la légitimité, de promouvoir les politiques publiques à s'approprier de l'outil pour que l'on puisse l'élargir dans toutes les communes du Sénégal.

RAPPORT SUR CONTROLE DE LEGALITE ET BUDGETAIRE

Un contenu apprécié qui comble un vide.

La Direction de la Décentralisation du Ministère de la décentralisation et des Collectivités locales a organisé, du 16 au 17 Avril 2010, à Amarylles (Mbour), un atelier de validation du rapport portant sur le contrôle de légalité et budgétaire au Sénégal. Les différents participants à l'atelier ont partagé le contenu du rapport de contrôle de légalité 1998-2007 avec les acteurs concernés. Aussi, ont-ils particulièrement corrigé les imperfections de fond et de forme, tout en adaptant le rapport final sur le contrôle de légalité qui sera soumis au Conseil national de développement des collectivités locales (Cndcl) et au Gouvernement qui le présentera à l'Assemblée nationale pour la première fois depuis 1998. Un enjeu important dans la relation Décentralisation et Déconcentration.

Rappelons qu'avec le vote des dernières lois de la décentralisation, notre pays a engagé une réforme importante de son organisation administrative et institutionnelle marquée d'une part, par la création d'un 3ème niveau de collectivités locales, la région et d'autre part, par la rénovation de nos institutions municipales et rurales. L'une des principales innovations introduites par la réforme a été la substitution du contrôle de légalité, lequel s'exerce à posteriori, au contrôle préalable.

Contactez : Oumar WADE, Coordonnateur PADEL/PNDL: Tel : 33 889 50 70, e-mail : oumar@yahoo.fr

DISPOSITIF D'INFORMATIONS ET SUIVI-EVALUATION DU DEVELOPPEMENT LOCAL : Le système maîtrisé

Après plusieurs mois de conception, le dispositif de suivi-évaluation, dans sa version ouverte aux autres projets et programmes de développement local, va s'opérationnaliser. Déjà au-delà des informations pratiques de terrain relatives à la mise en œuvre des opérations, le dispositif de suivi évaluation du PNDL s'étoffe d'une base de données centrale et d'une base cartographique et prochainement d'un portail Web supportant le suivi des indicateurs et les tableaux de bord. Rappelons que ce dispositif de suivi évaluation du programme est mis en ligne sur un réseau interconnecté comprenant un réseau virtuel (VPN) multiservices au siège et des réseaux virtuels légers (VPN Light) au niveau des Agences Régionales de Développement (ARD) qui offrent l'accès aux différentes bases de données ainsi que le partage à temps réel sur le réseau. Le paramétrage, la fonctionnalité des outils de la nouvelle version ainsi la saisie des données ont constitué les grands axes de l'atelier de partage. Avec une maîtrise réelle de son contenu par l'Unité Suivi-évaluation. D'ailleurs, les missions de terrain dans les régions ont reprécisé les modalités pratiques d'utilisation. Cette nouvelle version du suivi-évaluation permet au PNDL de renseigner correctement les Décideurs sur les orientations du secteur de la décentralisation et du développement local.

Pour de plus amples informations, contactez: Atoumane AGNE, RSE :Tel : 33 889 50 76, Ndiaye SARR SYLLA Tel : 889 50 64 e-mail : nsylla@pndl.org

MISE A DISPOSITION D'OUTILS DE GESTION

Le PRODEL se bonifie d'un nouvel instrument

Le Programme Sénégal Allemand d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local (Proddel) vient de boucler l'édition du guide d'utilisation du manuel de procédures MdP. Un manuel qui sera livré aux acteurs locaux de la région de Kaolack, Fatick et Kaffrine dans les prochains jours. Il y est mentionné spécifiquement, au-delà des aspects d'ordre institutionnel, les processus et modalités de financement ainsi que de réalisation des projets. Aussi, est-il signalé l'exploitation et l'entretien des ouvrages qui devront se faire sur la base des fonds prévus chaque année par les Collectivités locales. C'est donc un ensemble de règles et de procédures auxquelles toutes les parties contractantes sont astreintes. En particulier, l'AGETIP (maître d'ouvrage délégué) est soumise annuellement à un audit de gestion et technique pour la vérification et la certification par les experts de l'application correcte des règles d'opération du Fonds et de passation de marchés.

Pour de plus amples informations, contactez : Mme Awa GUEYE, Chef d'Equipe PRODEL/BA : Tel : 33 941 77 31, e-mail : awagueye@gtz.de

CONFERENCE REGIONALE D'HARMONISATION

La Région de Dakar grossit les rangs

C'est fait ! Dakar s'est plié en quatre pour organiser sa Conférence d'harmonisation. L'originalité d'une telle approche réside dans une mise en commun de plusieurs familles d'acteurs. Sous l'égide du comité technique régional, la préparation la conférence s'est déroulée en plusieurs phases en rapport avec les autorités administratives des différents échelons administratifs, les services techniques déconcentrés et les partenaires techniques de la région. Les Collectivités Locales de Rufisque Est, Rufisque Ouest, Rufisque Nord et Yoff constituent les zones de forte concentration des intervenants, avec 12 à 15 intervenants. Elle révèle également que les communes d'arrondissement de Sicap Liberté et camberène, de Gueule Tapée-Fass-Colobane, et de Médina constituent les zones de faible concentration des intervenants, avec moins d'intervenants. La situation est plus défavorable pour les communes de Sicap Liberté et Camberène du point de vue de la présence des intervenants. **Contact** Mamadou GUEYE, Chef de Division ARD Dakar Tel : 33 859 40 00

JOURNEES ECONOMIQUES DU NORD : Le CNES relève le niveau de participation des acteurs socio-économiques

C'est parfaitement conscient des devoirs qui nous incombent que nous avons initié ces journées pour matérialiser les ambitions d'une région les plus prometteuses de notre pays. Ces ambitions, nous les avons en partage avec des partenaires qui veulent, comme nous, donner corps à la vision d'un Sénégal émergent dans lequel seront libérées toutes les énergies. Un pays dans lequel la femme aura définitivement acquis un statut d'entrepreneur et les régions transformées en pôles économiques dynamiques et centres d'initiatives qui porteront notre croissance. Ces propos ont valu à, M. Mansour Kama, Président de la Cnes, un vibrant répondeur de la part des différents participants. C'était les 25 et 26 juin au Quai des Arts à Saint, avec la participation des Ministres de l'industrie et des Mines, et de la Décentralisation et des Collectivités locales. Une initiative qui promeut l'entrepreneuriat au sein des entités porteuses de croissance. L'appui méthodologique de l'Ard de Saint Louis a été bien apprécié.

PREPARATIFS POUR LE LANCEMENT DU PROJET GELD.

Du 25 au 28 Mai 2010, s'est tenu à Morogoro en Tanzanie, l'atelier de renforcement des capacités des équipes de mise en œuvre du programme GELD. Le Programme « Equité de Genre dans la gouvernance Locale (GELD) mis en œuvre dans le contexte du plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au développement a pour objectif de promouvoir une gouvernance locale sensible au genre et d'améliorer l'accès des femmes aux ressources et services au niveau local. Ceci grâce à une planification, une programmation et une budgétisation sensibles au genre. L'objectif majeur étant de contribuer à la réalisation des OMD. Le Sénégal fait partie des cinq pays africains pilotes qui auront à expérimenter ce projet. La Coordinnatrice du projet, Mme Dieynaba WANE NDIAYE, ex spécialiste en planification et du Partenariat avec les projets au sein du PNDL, a pris part à la formation destinée à familiariser les participants avec des outils relatifs au GELD. Déjà un projet de PTBA est élaboré et sa validation permettra le démarrage des activités dans la région de Louga. Rappelons que le projet GELD est en ancrage au sein du PADEL/PNDL spécialisé dans l'approche économique au sein des Collectivités locales de la région de Louga. **Notre Collègue Mme Dieynaba NDIAYE quitte le PNDL après avoir accompli un énorme travail reconnu par Tous. Le PNDL en Flash et Toute l'Equipe lui souhaitent un franc succès dans ses nouvelles fonctions. Amen !**

Conférence régionale sur le développement territorial et cohésion social au sein de l'UEMOA.

Quels rôles et quelles modalités d'implication des collectivités territoriales dans le processus d'intégration régionale ; à cette question, la délégation sénégalaise conduite par le Dr Aliou Sow y a planché durant trois jours du 08 au 10 juin 2010, à Ouagadougou. L'UEMOA, facteur d'impulsion du financement du développement économique dans l'espace, devra reconnaître financièrement les Collectivités locales dans son schéma si elle veut ouvrir de larges perspectives en matière de développement local, par l'instruction des thématiques : développement économique local ; migration et développement ; outils et mécanismes de financement ; transfert de compétence ; services publics locaux et coopération décentralisée et transfrontalière. En outre, la mise en place d'un Conseil des collectivités territoriales de l'UEMOA, idée partagée devra faire son chemin par une institutionnalisation plus prononcée et un recours aux institutions financières pour son fonctionnement et sa structuration. Toutes ces actions devront aider à dégager des orientations et perspectives opérationnelles pour un appui aux autorités locales et associations nationales en faveur du développement territorial.

Promotion du Partenariat Public-Privé (PPP) dans les Collectivités locales.

La loi CET, en l'absence de décret a considérablement limité les possibilités, pour les Collectivités locales, de recourir à ce type de contrat, malgré les avantages certains que les PPP peuvent procurer aux municipalités et aux populations pour l'équipement de leurs localités. Désormais, c'est chose faite. Un décret en question vient d'être signé.

Pour de plus amples informations, lire les liens

Pour envoyer vos news, contactez Ousseynou TOURE, Spécialiste de la Communication et Formation du PNDL

Tel : (221) 33 889 50 60/66 ; 77 529 99 96 ; Fax : (221) 33 823 88 35 ; email : otoure@pndl.org

Retrouvez le PNDL en Flash en ligne sur : www.pndl.org